

VOLMERANGE INFOS

Lettre d'Informations Municipales
de Volmerange-les-Mines

N°5 / juillet 2014



Encombrants

Le ramassage des encombrants aura lieu le mercredi 6 août. Il sera renouvelé début octobre.

Les objets lourds et encombrants et qui, par leurs dimensions, leur poids ou leur nature, ne peuvent pas être collectés avec les ordures ménagères seront acceptés.

Les gravats, les produits toxiques ou de peinture, les pneumatiques, les déchets verts, les sacs d'ordures ménagères ou de tris, les vêtements sont exclus de la collecte.

Les objets à collecter sont à déposer sur le trottoir, devant votre domicile sans gêner le passage des piétons, au plus tôt le mardi 5 août en fin d'après-midi. **Attention 3 objets maximum par foyer.**

Si vous souhaitez profiter de cette collecte, merci de vous inscrire à la mairie avant le vendredi 1^{er} août. Seuls les foyers inscrits seront collectés.

Nettoyage du village

Cette nouvelle opération de citoyenneté est programmée le samedi 30 août. Nous fixons rendez-vous à 9h00 ce samedi 30 août sur le parking de la mairie à toutes les personnes soucieuses de l'environnement et de la propreté de notre village. Au programme de cette matinée, le ramassage des ordures aux abords des routes du village. La municipalité fournira tout le matériel nécessaire aux enfants et adultes : sacs, pinces télescopiques, gants, gilets fluorescents. A l'issue de l'opération, un moment de convivialité « barbecue » sera offert aux participants. **Inscrivez-vous en mairie avant le mercredi 27 août.** Venez nombreux !!

Communication

- Le **nouveau site Internet** de la commune est en ligne : www.volmerangelesmines.fr (.com). Il vous permettra d'approfondir vos connaissances sur votre commune et ses services, vous tenir informé de l'action municipale, des activités et manifestations associatives, vous facilitera les démarches administratives. Vos suggestions, remarques ou critiques sont les bienvenues.
- Le comité consultatif de la culture a mis en ligne **une page facebook « Volmerange Culture »**. Vous y trouverez toutes les infos culture de Volmerange-les-Mines, les manifestations organisées...

Informations diverses

- Durant le mois d'août, les horaires de l'accueil en mairie du mercredi changent : 8h-12h, 14h-17h.
- Concours départemental des maisons fleuries : inscription en mairie avant le 15 août.
- Reprise des cours de luxembourgeois : le mercredi 8 octobre à 20h niveau intermédiaire et le jeudi 9 octobre à 20h niveau débutant. Inscriptions dès à présent en mairie. Réunion d'information : jeudi 2 octobre à 20h au Mille Club.
- L'écrivain public tient sa permanence en mairie tous les mercredis de 9h à 11h.
- Des contrôles de vitesse ont lieu régulièrement au sein de notre village (avenue de la Liberté, rue de la Mine...) afin d'inviter les automobilistes à réduire leur vitesse. Respectons les limitations, c'est notre sécurité.
- Le trottoir côté jardins rue des Ecoles va être aménagé courant août afin de sécuriser l'accès piétonnier aux écoles.
- Un traçage de stationnement en quinconce a été réalisé rue Saint Genest afin de limiter la vitesse et libérer les trottoirs.
- Collecte des ordures ménagères : cette collecte du mardi est réalisée par la CCCE. Elle ne collecte que les ordures ménagères. Ainsi des poubelles peuvent être laissées sur place (présence de gravats, déchets verts, poubelles trop lourdes,...). La CCCE communique à la commune la liste des poubelles non ramassées. Pensez à trier vos déchets !!
- **Il n'y aura pas de ramassage des sacs de tri le vendredi 15 août « Assomption ».**
- Si un lampadaire ne s'allume pas la nuit venue, signalez-le aussitôt en mairie, en précisant sa localisation.
- La municipalité a repris la compétence « tonte des espaces verts » sur les départementales à la CCCE. Par contre le taillage des haies et l'élagage sur ces voiries sont toujours de la compétence de la communauté de communes.
- **Pensez à tailler vos haies ou arbustes qui débordent sur les trottoirs et ainsi peuvent gêner le passage des piétons. Merci d'avance !**
- **Si vous êtes intéressé par le portage de repas, une aide au petit jardinage et bricolage, un accompagnement véhicule faites-vous connaître en mairie.**

La Mairie est ouverte

Lundi - Jeudi - Vendredi de 8 heures à 12 heures et de 15 heures à 17 heures - Mardi de 8 heures à 12 heures
et le Mercredi de 8 heures à 12 heures et de 14 heures à 17 heures

Permanence du Maire sur rendez-vous lundi au vendredi après 17h30 et samedi matin

☎ : 03 82 50 61 07 - ✉ : mairie@volmerangelesmines.com